## Avant-propos et definitions

Ces fiches présentent l'ensemble des conservatoires de clones de vigne du réseau CTNSP (Commission Technique Nationale de la Sélection et de la Participation) en France. En 2015, 72 sites ont été inventoriés. Chaque fiche présente le matériel végétal présent et ses caractéristiques, ainsi que les partenaires responsables de chaque conservatoire et leur localisation.

Conservatoire: parcelle assurant dans un bon état sanitaire et physiologique la conservation de clones clairement identifiés ou non (accessions) et choisis pour représenter un cépage dans sa diversité la plus grande.

Accessions (acc.): une accession désigne un génotype. Le terme clone est réservé aux clones agréés qui sont utilisés comme témoin.

Suivi agronomique: les conservateurs peuvent décider d'effectuer un suivi sur les parcelles de conservatoire (aptitudes technologiques, stades phénologiques, composantes du rendement...), souvent afin de trouver des individus intéressants du point de vue de la sélection.

Collection d'étude: parcelle expérimentale dont l'objectif est le suivi des clones issus de prospections ou de conservatoires en vue de leur éventuel agrément.

Vigne mère Standard: parcelle servant à fournir les greffons pour la production de plants greffés-soudés. Le matériel Standard est d'origine massale. C'est un matériel végétal qui possède l'identité et la pureté variétale, mais sans garantie sanitaire autre que l'absence de symptômes visuels majeurs.

Matériel « Biodiversité Vigne »: matériel standard issu des conservatoires de clones. Cette offre (IFV-INRA) permet de proposer toute la diversité du conservatoire.